



**PROASSMAT
& ASSFAM**
UN SYNDICAT QUI VOUS RASSEMBLE

Bulletin d'adhésion 2026

Validité du 1^{er} Janvier 2026 au 31 Décembre 2026

Syndicat National Professionnel des Assistants Maternels & Assistants Familiaux

Assistante Maternelle en MAM, Nom :

Première adhésion

Renouvellement adhésion

Écrire en MAJUSCULES svp

Nom - Prénom :

Adresse :

Suite adresse :

Code postal : Ville :

Tel. fixe : Portable :

Date et lieu de naissance :

Email :

Cotisation annuelle avec Protection Juridique, accès au site et aux outils : 65 €

+ 2 Assistantes Maternelles : 60 €

+ 3 Assistantes Maternelles : 58 €

+ 4 Assistantes Maternelles : 56 €

Contrat de travail autocopiant supplémentaire : 9 €

Offert en plus de de la protection juridique :

- Un **contrat de travail** autocopiant
- Un **agenda professionnel** UNSA PROASSMAT & ASSFAM
- Un **calendrier**
- Un cadeau **utile au quotidien**

Date et Signature de l'adhérent

J'accepte de recevoir des mails du syndicat

Uniquement pour les nouvelles adhésions

Parrainé par :

Nom, prénom :

N° adhérent :

Les adhérents ayant un litige en cours à la Protection Juridique doivent obligatoirement renouveler leur adhésion.

✉ **Par courrier**

1 chèque	2 chèques	3 chèques
N°	N°	N°
Date	Date	Date

Le paiement peut s'effectuer de deux façons :

- Paiement global par la MAM **sur notre site**
- Paiement individuel : possible en 1,2 ou 3 fois, en respectant la tranche de cotisation annuelle.

Un envoi groupé de l'ensemble des docs. et du paiement par la MAM doit être fait en une seule fois.

Encaissement des chèques à partir du 1^{er} janvier 2026. Merci de respecter les montants indiqués.

Joindre par **courrier** ou **mail** le **bulletin d'adhésion** + la **copie de l'attestation d'agrément**.

✉ **maite.coubat@unsa.org**

Adresse courrier :

📍 **UNSA PROASSMAT & ASSFAM - COUBAT Maïté**
4 rue des 100 journaux - 21110 ROUVRES-EN-PLAINE

Chèques à l'ordre de UNSA PROASSMAT et ASSFAM



IMPORTANT

Votre cotisation est **déductible** des impôts à hauteur de **66 %**

(dans la limite de 1 % du montant des revenus) soit un coût de revient de 23 € environ grâce à la déduction fiscale ou au crédit d'impôts dont vous pouvez bénéficier)